

M2 Recherche ou M2 "Magistrature"?

Par **nanou14**, le **08/07/2021** à **12:45**

Bonjour à tous (toutes),

Je viens d'obtenir mon Master 1 JPP à Rennes 1, et j'ai été acceptée à plusieurs formations, notamment un M2 Droit privé (parcours civil) à Bordeaux, le même M2 à Rennes, et le M2 Magistrature à Rennes. Si je pense déjà me désister à Bordeaux puisque j'ai un M2 similaire à Rennes, j'hésite beaucoup entre le M2 Droit privé fondamental de Rennes et le M2 Magistrature de la même faculté, en partenariat avec l'ENM et la Cour d'appel de Rennes.

Je suis véritablement passionnée par le droit civil, ce qui explique ma candidature à des M2 civilistes, mais j'ai également l'envie de me consacrer à la préparation de l'ENM "au plus vite", projet que j'ai depuis le début de mes études secondaires. D'autant plus que j'ai réalisé un stage en juridiction m'ayant convaincu de ma forte volonté de tout faire pour intégrer le corps de la Magistrature.

Le M2 Magistrature me permettrait donc d'amorcer la préparation (sans avoir l'ambition d'avoir le concours du premier coup), en profitant du fait que mes connaissances en procédure (matières qui me passionnent moins) sont "fraîches", avant d'entamer une seconde année de préparation en étant idéalement assistante de justice. Bien que j'aime le droit civil et la rédaction, je ne suis pas spécialement motivée à l'idée de me relancer dans une année de travail sans objectif concret à part l'obtention de bons résultats. J'ai toutefois peur que le fait de ne pas avoir fait de M2 recherche spécifique et un mémoire (élément principal qui pourrait me faire pencher en faveur du M2 recherche) puisse me pénaliser, notamment à d'éventuels oraux à l'ENM. Je compte en tout état de cause mettre en avant mon intérêt pour le droit civil, notamment via mon engagement associatif et des publications dans des revues étudiantes.

Ainsi, pensez-vous qu'un Master 2 Recherche est réellement indispensable, notamment pour faire valoir des capacités en droit civil, et que je pourrais regretter le choix d'intégrer un M2 directement tourné vers la préparation du concours?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses!

Par **MichaelScott**, le **08/07/2021** à **20:50**

Par **Herodote**, le **08/07/2021** à **22:26**

Bonjour,

Le niveau exigé pour le concours est le M1, le reste, c'est bonus. On ne vous reprochera jamais d'avoir fait un M2 magistrature.

La seule chose qui peut vous arriver lorsque vous avez fait un M2 atypique est d'être interrogée sur pourquoi ce M2. Ce n'est pas le cas d'un M2 ENM.

Faites le M2 que vous avez envie de faire.

Ce n'est pas mal vu de faire un M2 recherche, mais ce n'est pas du tout indispensable.